



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie Numérique

Communiqué de presse

Le nom de domaine « .TG » en promotion du 1^{er} au 30 septembre 2018

Lomé, le 02 septembre 2018 – Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique a lancé ce 1^{er} septembre une campagne de promotion du nom de domaine « .TG ».

Initiée en collaboration avec le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) et le Centre des Formalités des Entreprises (CFE), cette campagne vise à favoriser le développement des activités des entreprises togolaises sur internet et à leur faciliter l'accès au nom domaine .TG, symbole de l'identité numérique du Togo.

Pour ce faire, le nom de domaine .TG est offerte aux 1000 premières entreprises qui s'enregistreront au CFE du 1^{er} au 30 septembre 2018. Outre cela, un hébergement, un site web et des adresses mails professionnelles seront également gratuitement mis à la disposition à ces derniers.

Pour bénéficier cette offre, les entreprises doivent passer par trois (3) étapes : D'abord, elles réservent leurs noms de domaine chez un Registrar mis à leur disposition au CFE. Ensuite, elles présentent la preuve d'enregistrement au CFE et fournissent des informations complémentaires. Et pour finir, elles se font rembourser à la caisse CFE.

Dans un monde en constante évolution où internet occupe une importante place dans le quotidien des consommateurs, être présentes sur la toile s'avère indispensable pour les entreprises. Un site web et un domaine .TG confère plus de visibilité aux entreprises togolaises. Il leur permet de sécuriser leur image sur internet dès la création et de se situer dans un espace géographique donné vis-à-vis des internautes internationaux. Le .TG ainsi que les outils y associés assoient la crédibilité de l'entreprise et renforcent la confiance des internautes à son site internet.

Au-delà de tout, cette campagne de promotion du .TG, symbole de la souveraineté numérique du Togo, vise à renforcer l'identité numérique du pays, à favoriser l'inclusion du numérique dans l'économie locale et par la même occasion à valoriser le savoir-faire des entrepreneurs togolais.

En savoir plus : www.mondomainegratuit.tg

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique. Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Économie Numérique.